



Tableau de Jacques Rose

Pessac Bourg

Feuille d'info
n°51

Printemps-été 2018

Syndicat de quartier

Chères voisines et chers voisins du bourg ,

Suivant la tendance générale de l'agglomération bordelaise nous assistons à une croissance constante de Pessac . Son centre se densifie avec la multiplication des immeubles . Nous croisons dans nos rues de plus en plus de nouveaux Pessacais et , parmi eux, de nombreux jeunes couples . Nous les saluons et leur souhaitons la bienvenue . Nous les encourageons à participer à la vie de notre quartier et notamment à saisir les relais que les anciens du syndicat de quartier leur tendentHabitants nouveaux, idées neuves, nouvel élan ... C'est la promesse d'un renouveau . Le programme est très chargé avec , entre bien d'autres, le problème récurrent et qui va s'aggravant, du stationnement et de la densité de la circulation . Les rues de notre quartier (encore petit village au siècle dernier) n'en peuvent plus ... elles étouffent à certaines heures !

Venons-en à l'Assemblée Générale de notre syndicat de quartier car elle constitue le sujet principal de ce « journal d'info » . Elle s'est tenue le 3 mars 2018 et voici l'essentiel des informations recueillies lors des échanges entre participants et élus ... il est question du quotidien de notre cité et de la vie de notre association qui, rappelons-le, n'appartient à aucune « chapelle » politique ou idéologique et dont la préoccupation est l'intérêt général des habitants du Bourg .

ASSEMBLEE GENERALE , 3 mars 2018 ,15H30

Un diaporama, projeté à l'écran, proposait le plan suivant pour l'après-midi :

- 15h30 : Rapport moral et d'activités du conseil d'administration**
- Rapports des activités socio culturelles et des clubs
- Rapports financier et des contrôleurs des comptes
- Fixation du montant de la cotisation
- Appel à candidatures, élection et renouvellement du tiers sortant
- Préparation du débat public avec les participants :
- aménagement du centre , urbanisme, circulation, transports, stationnement
- 17H30: Accueil des élus et questions diverses en leur présence**
- 19H00: Verre de l'amitié à l'issue**
- 20H00: Dîner au restaurant pour les personnes inscrites**

<u>Sommaire</u>	
A) Les activités permanentes	
B) La vie de la cité	
. Présentation du projet de l'îlot 8	
C) Sujets traités avec les élus	
. Propreté de la ville	
. L'ancien stade Jean-Cordier	

. Implantation de commerces
. Transports
. Enfouissement des réseaux
. Divers
. Le projet Grangeneuve/Larouillat
. Récapitulations . Bureau



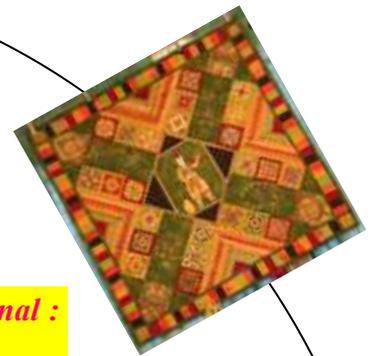
Comme à l'accoutumée, le rapport moral, le rapport d'activités, le rapport financier, exposés et illustrés tout au long du diaporama, ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Deux adhérents ont proposé leur aide pour la distribution de notre « journal » dans les boîtes aux lettres du quartier, nous les en remercions vivement :

Madame PRADERE et Monsieur PRATVIEL.

Le Président a rappelé notre participation à toutes les réunions auxquelles nous convient les administrations locales (Métropole et Municipalité) ; c'est là que se manifeste notre rôle de porte parole des habitants du bourg (critiques, remarques, suggestions) dont nous vous faisons part au fil des « journaux ».

A) LES ACTIVITES PERMANENTES

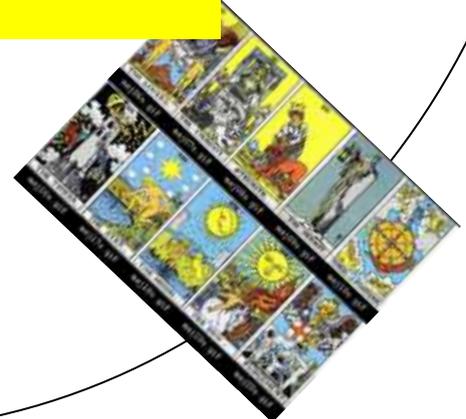


Vous en trouverez le détail en page 8 du présent journal :

**Scrabble traditionnel,
scrabble duplicate,
patchwork,
tarot,
tricot,
bridge,
vide-greniers,
participation au téléthon,
fête de la musique avec goûter,
édition d'une « feuille d'info » .**

Vous noterez également les noms des personnes qui les animent et aux quelles vous pouvez vous adresser si ces activités vous intéressent .

Le Président ne manque pas de les féliciter et de les remercier ; on n'est jamais assez reconnaissant envers les bénévoles qui acceptent de donner du temps à leurs concitoyens .

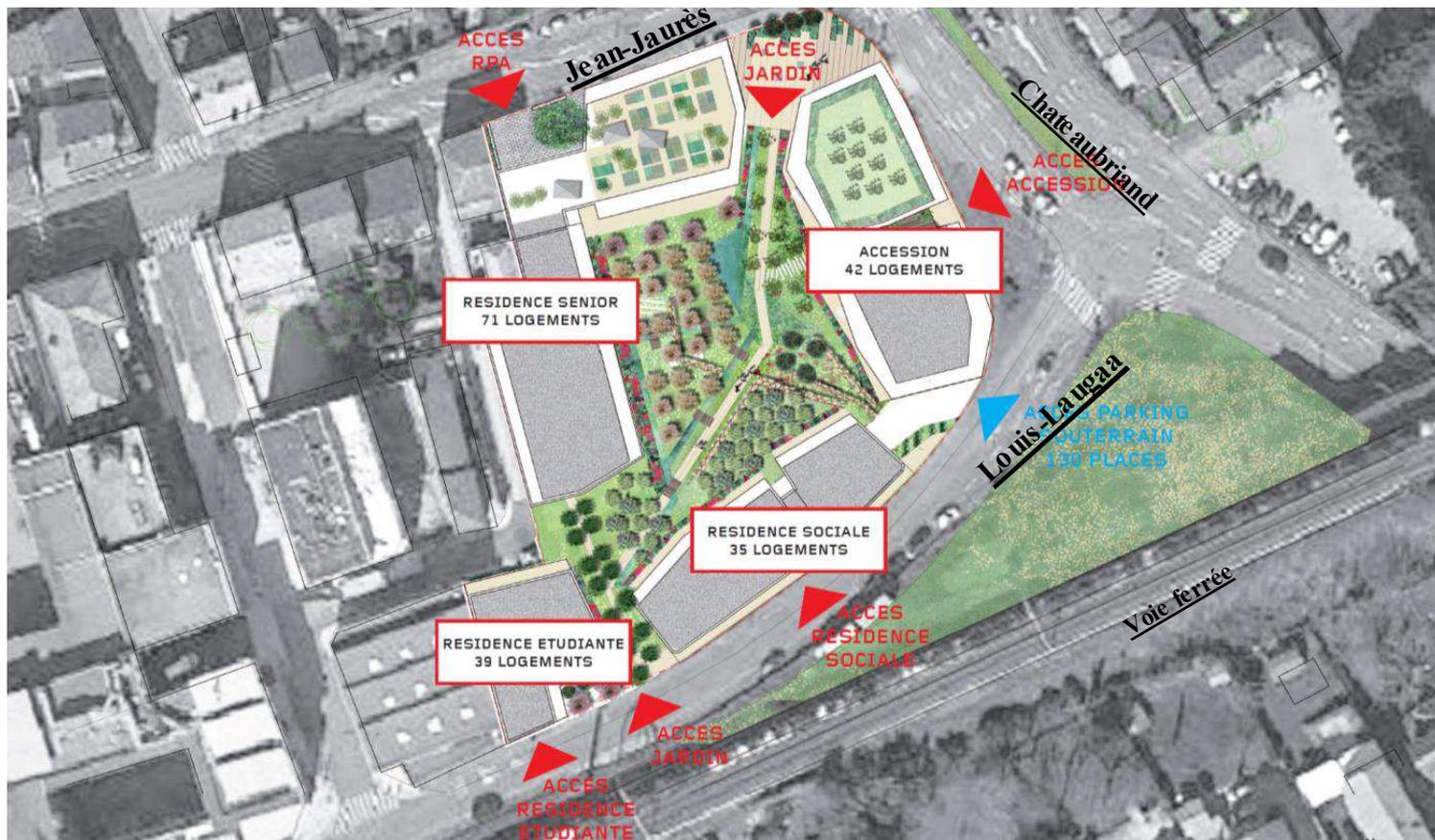


B) LA VIE DE LA CITE

1) PRESENTATION DU PROJET DE L'ÎLÔT 8

« L'îlot 8 » se situe sur l'ancien emplacement du magasin Andorphine et de la station-service « M. Culasse », entre les voies Jean-Jaures/Chateaubriand/Laugaa .
Nos lecteurs qui ont conservé le N° 49(merci !) pourront se reporter aux pages 4, 5 et 6 pour les détails du projet et les photos. On peut aussi retrouver ce journal n°49 sur notre site internet (adresse ci-après, page 8).

En voici un bref rappel:



Architecte de l'ensemble du bâti: Martin DUPLANTIER — Architecte paysagiste : Anouck DEBARRE

Superficie de l'îlot \approx 5000 m² . 188 logements - 130 places de stationnement souterrain sous deux bâtiments avec une seule entrée rue Louis-Laugaa ; 62 places pour les 42 logements en accession à la propriété - Des jardins sur certains toits . Une place intérieure abondamment arborée .
 Le cœur de l'îlot sera ouvert et traversant de l'avenue Jean-Jaures à la rue Louis-Laugaa.
 Le public pourra, en principe, y accéder dans la journée. Livraison probablement début 2020 ?
 Le majestueux platane de l'entrée , côté avenue Jean-Jaures, sera conservé.



Vue de puis l'avenue Jean-Jaures

A la clôture de l'Assemblée Générale, Monsieur le Maire Franck RAYNAL, Eric Martin *Premier Adjoint*, Stéphane MARI *Maire-Adjoint chargé de notre secteur*, Emmanuel MAGES *Education et jeunesse*, Laurent DESPLATS *Espaces verts, ruraux et forestiers*, Irène MONLUN *Vie associative*, Sébastien SAINT-PASTEUR *Conseiller départemental*, viennent répondre aux questions des participants. Nous les en remercions vivement

C) SUJETS TRAITES AVEC LES ELUS

PROPRETE DE LA VILLE

Comment n'être pas exaspéré devant l'incivilité de ces personnes qui ne se sentent pas concernées par la propreté des lieux publics ! Des déchets jonchent trop souvent nos trottoirs et nos places : papiers, plastiques, chewing-gums, bouteilles vides, restes de sandwiches... etc.

Quelques exemples cités par les participants :

Pavage mégots Le sol du petit passage sous la résidence « Le Carré » est souvent parsemé de mégots, surtout par temps de pluie ou à « la pause ». On s'y abrite en fumant et en oubliant le cendrier.

Il arrive fréquemment que le bac collecteur de verre de la rue Etienne Marcel déborde. Des débris de bouteilles cassées sont alors éparpillés sur le sol rendant l'endroit très dangereux en particulier pour les enfants. Citons un exploit maintes fois constaté : alors que le bac n'est même pas plein, des bouteilles sont abandonnées au pied du bac ou même sur le bac ; l'imbécillité ou la malveillance n'ont décidément pas de limites ! (à moins que ces personnes soient trop imbibées d'alcool pour trouver l'orifice du bac ?).

De toutes façons les services de nettoyage ne doivent pas laisser ce désordre et cette saleté régner dans les lieux publics, il en va de la sécurité, de l'hygiène, de l'agrément de la ville et de l'éducation de nos enfants. Le service public réclame plus de vigilance ...

« L'art sous le pont » : Vous vous êtes peut-être félicités que des artistes d'un exceptionnel niveau culturel fréquentent Pessac ; en effet, voyageant dans le tram, vous avez été saisis d'admiration, à n'en pas douter, en voyant les remarquables fresques qui décorent le tunnel sous la voie ferrée. Vous vous êtes peut-être demandé pourquoi le service de nettoyage tenait à conserver encore longtemps ces traces de la haute période de l'Homo Minus Sapiens ? Tout simplement il pense au bonheur des archéologues de l'ère suivante lors-



qu'il découvriront des vestiges si flatteurs de notre civilisation.

On n'est pas obligé de pleurer ...mais il est vrai que cela nous coûte cher !

Les envahisseurs : Des riverains de la rue Adrien Ducourt ont rencontré des rats gambadant dans les caniveaux en plein jour ! ... Des explications nous sont données : « probablement ils ont fui la noyade; les fortes chutes d'eau des dernières pluies ont rempli les égouts » et si on ne sait pas très bien nager on se sauve. Ou bien « les nombreux, récents et bruyants chantiers de voirie les auraient délogés » ... A surveiller donc et à dénoncer à la Mairie lorsqu'ils envahissent l'espace public. (S'ils débarquent dans nos caves la chasse au fusil n'est pas recommandée, « chacun doit se débrouiller » autrement).

Les balayeuses : Quelqu'un fait remarquer qu'on ne voit plus la balayeuse (la machine, bien sûr) celle qui périodiquement, tôt le matin, se chargeait de notre réveil et nettoyait les caniveaux qui avaient la chance d'être du côté du stationnement interdit. Monsieur le Maire nous rassure, la Ville vient d'en acquérir une seconde. Le programme de leurs passages sera disponible sur internet dans le cadre du plan Propreté, compétence de Bordeaux-Métropole, entre juillet et septembre 2018. Monsieur le Maire rappelle que Pessac comprend 900 rues, soit 350 km de voies à entretenir et donc nous ne verrons pas nos belles et neuves balayeuses aussi souvent qu'on le souhaiterait.

D'autre part on nous rappelle que chacun doit veiller à la propreté du trottoir dont il est riverain, sur toute sa largeur, jusqu'au caniveau.

Des intervenants signalent, en outre, que la rue Cohé, depuis Canelette jusqu'à la rue du Colonel Jacqui, ne serait jamais nettoyée ainsi que le long de la crèche côté rue du 19 mars. Les passants chutent en glissant sur les aiguilles de pins qui tapissent les trottoirs !

Une police des déchets sera instaurée incessamment et se chargera en particulier de traquer les dé-pôts sauvages. Les auteurs indécents qui seront identifiés feront bénéficier la collectivité de la modeste amende de 1500 € ; c'est toujours ça de pris pour son budget !.

L'ANCIEN STADE JEAN-CORDIER

Un long et haut voile noir, opaque, entoure l'ancien stade Jean-Cordier . Nous cacherait-on quelque chose ? Un coup d'œil par-dessus révèle une vaste friche ; tiens ! les arbres ont disparu ! De plus il semble que des engins ont commencé des travaux, peut-être des fouilles archéologiques préventives ? Toujours le voile noir ... Nous apprenons que ce terrain a été vendu à des promoteurs (Domofrance, Pichey, BNP). Un programme immobilier , dans le cadre du PAE du Pontet (Programme d'Aménagement d'Ensemble), prévoit la construction de plusieurs centaines de logements , dont 30% de logements sociaux . Nous serons informés,peut-être, quand l'un des 18 projets sera accepté...toujours cette concertation ...après décision.



Adieu donc l'ancien projet d'un Pôle Services Publics avec le retour du commissariat de police à Pessac centre , l'implantation d'un commissariat divisionnaire et, ce qui nous paraissait particulièrement bienvenu, des Services de Bordeaux Métropole qui auraient été ainsi si bien situés à proximité des usagers ! Regrets éternels !

Adieu donc l'ancien projet d'un Pôle Services Publics avec le retour du commissariat de police à Pessac centre , l'implantation d'un commissariat divisionnaire et, ce qui nous paraissait particulièrement bienvenu, des Services de Bordeaux Métropole qui auraient été ainsi si bien situés à proximité des usagers ! Regrets éternels !

IMPLANTATION DES COMMERCES

Une question est posée concernant le choix d'implantation des commerces à Pessac, l'intervenant estimant « qu'il y a beaucoup trop d'agences immobilières et bancaires et qu'il manque des agences telles que Bouygues, SFR, Orange, etc, les Pessacais sont obligés d'aller dans les communes voisines ... » . Monsieur le Maire rappelle qu'une loi datant de Louis Philippe instaure la liberté du commerce et de l'industrie. Donc , sauf cas particuliers, le Maire ne peut s'opposer à l'installation d'un commerce. Exceptionnellement , s'il a des arguments solides et si une autre solution existe, il peut

faire jouer son droit de préemption .

On note le départ de l'agence EDF dont le passage à Pessac fut très bref , faute de visiteurs . Voilà un service victime du téléphone et d'internet (279 agences fermées en France et 2800 agents recyclés) .

Par contre, les agences immobilières prospèrent grâce à un marché immobilier important .

On fait remarquer que beaucoup de petits commerces abandonnent rapidement leurs activités à cause du prix des loyers et des charges (et , peut-être, d'une étude de marché trop rapide ?).

TRANSPORTS



Les bus ne sont pas à l'aise dans certaines de nos rues étroites du centre, surtout dans le sens Nord-Sud. On doit donc éviter autant que possible qu'ils s'y croisent . Nous

préconisons depuis de longues années un itinéraire à sens unique qui suivrait la boucle du centre ville en passant par la gare intermodale (train-tram-bus-vélib-autolib) . On voit chaque jour combien sont difficiles les croisements des bus dans la dernière partie de la rue Roger Cohé . Obligés de s'arrêter ils créent des bou-

chons , ils occasionnent de la pollution, des vibrations et obstruent la visibilité ... Ces nuisances pourraient être considérablement atténuées . Il y a des évidences qui passent difficilement !

Dénoncé également depuis longtemps le mauvais emplacement de l'arrêt de bus situé devant la pharmacie, avenue Pasteur. Aux heures des sorties des classes l'affluence des voyageurs en attente est telle que le trottoir étroit n'est plus praticable et que la porte automatique de la pharmacie est sans arrêt en mouvement ...

Nos techniciens des services publics ont là l'occasion d'exprimer leur talent pour déplacer cet arrêt de bus , cette situation ne peut pas durer .

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Dans certaines rues, avec les poteaux au milieu des trottoirs et le fouillis de câbles aériens ...on se croirait dans une ville américaine ! On continue de réclamer donc l'enfouissement des réseaux chaque fois que des travaux sont réalisés dans nos rues . Cela a été fait dans plusieurs voies ,il faudrait continuer .

Mais on nous explique que cela grève le prix des travaux de 1000€ par mètre linéaire ! Cela ne se fera donc pas systématiquement à l'avenir, nous dit Monsieur le Maire, d'autant plus qu'une fois les réseaux enfouis les réparations ou la maintenance occasionnent des travaux coûteux pour y accéder (expérience récente).

Les hirondelles ont quitté le centre ville depuis plusieurs années et nous regrettons l'époque où nos avant-toits abritaient des nids qui se peuplaient à l'arrivée du printemps. Ce n'est pas les fils qui leur manquaient pourtant pour leurs rendez-vous d'automne ...mais voilà , nous avons détruit leur nourriture ailée par des épandages massifs d'insecticides et autres poisons ...



DIVERS ... beaucoup de thèmes n'ont pu être débattus

-Des WC ont été implantés rue Laugaa . Bonne initiative mais des utilisateurs critiquent le choix de l'emplacement . D'autres craignent de ne pas pouvoir maîtriser les mécanismes de la porte d'accès...et de se retrouver prisonniers . (un stage de formation s'imposerait-il ?)



-Le poissonnier du marché du samedi matin, place de la Ve République connaît un grand succès mais l'emplacement qu'il occupe serait à revoir . La longue file d'attente de sa clientèle gêne l'accès aux autres stands . De plus son point de lavage situé en haut de la place provoque une inondation générale ; l'on patauge dans l'eau et les écailles de poissons .



Le long du Lartigon

-Un cheminement piétons-vélos a été réalisé le long du Lartigon depuis la Poste Pompidou jusqu'aux résidences. Un passage très agréable sous les ombrages .

Chaque fois que cela est possible nos anciens ruisseaux ensevelis sous les broussailles revoient le jour (Ils restent évidemment busés sous les habitations).



-Une inquiétude : un nombre croissant d'avions en phase d'atterrissage vers Mérignac survolent la ville à très basse altitude . Ils occasionnent des nuisances sonores de plus en plus importantes . Nous recherchons des explications et vous en ferons part .

-L'habitat participatif , au carrefour Gambetta/Pasteur (*Se reporter à la présentation faite par Christel dans notre n°49 ,page 7*) .

Le projet semble avancer , nous y reviendrons.



Un projet d'immeuble au 12 rue Edmond GrangeneuveHISTORIQUE

En décembre 2013, le tribunal administratif de Bordeaux annule l'arrêté du 17 février 2012 du Maire de Pessac rejetant la demande de permis de construire présenté par la Sarl Aquipierre pour l'édification d'une résidence de 22 logements de type R+1 avec attique après démolition d'une habitation sur un terrain situé 12 rue Edmond Grangeneuve à Pessac. Le tribunal estime en effet - contrairement à la mairie - que les règles selon lesquelles « *la situation des constructions, leur architecture, leurs dimensions et leur aspect extérieur doivent être adaptés au caractère et à l'intérêt des lieux avoisinants* » sont respectées. Il précise que la zone « ne présente aucune originalité ou intérêt architectural particulier » et que le projet « ne marque aucune rupture avec le bâti environnant. »

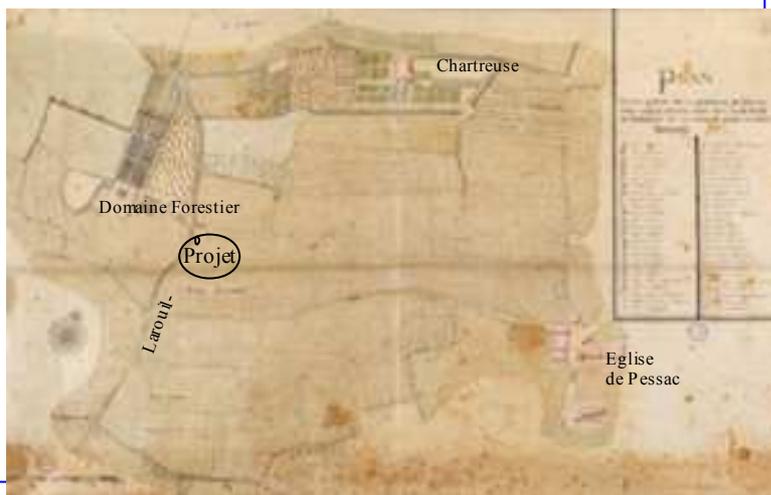
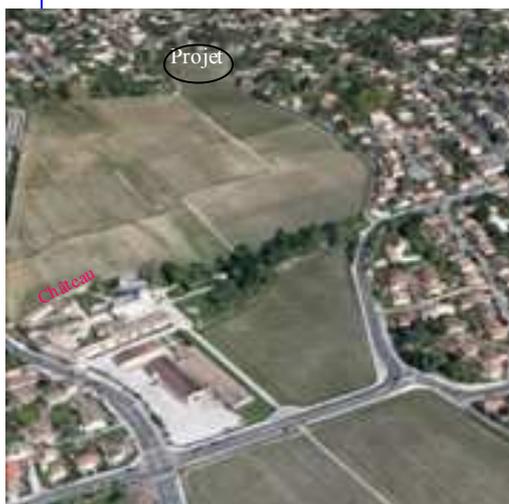
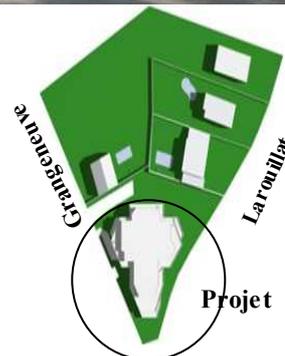
En septembre 2014, le Maire s'est désisté de l'appel interjeté par l'ancienne municipalité et accorde - après une nouvelle instruction - un permis de construire à la société Aquipierre avec affichage par huissier le... 23 décembre 2015. Accompagné par 70 signatures un recours gracieux est formé en janvier 2016 rejeté implicitement en mars 2016. La médiation du syndicat de quartier entre les pétitionnaires et la mairie n'empêche pas le dépôt d'un recours contentieux devant le tribunal administratif notamment pour problématiques de signature, d'insertion dans l'environnement et d'impact visuel ou encore d'imperméabilisation des sols.

De notre point de vue deux éléments fondamentaux ont été oubliés par les protagonistes :

La sanctuarisation des domaines viticoles urbains et de leurs abords consiste à les conserver dans un écran végétal (haies, arbres, activités vicières réduites, urbanisation restreinte dans son environnement) le tout constituant un écran biologique et naturel à la diffusion des traitements chimiques divers porteurs de perturbateurs endocriniens et d'atteintes à la santé des riverains et de la biodiversité.

La présence historique immédiate du Domaine Forestier dernier vestige d'une des résidences préférées de Clément V et où furent signées des bulles pontificales.

La co-visibilité du projet et de ce domaine en particulier depuis le château du Pape Clément dénature ce circuit de visite touristique majeur.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENTE D'HONNEUR:
Micheline HONTABAT

PRESIDENT
et délégué à la Fédération :
Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

VICE-PRESIDENTS:
Bernard ROSE 06 86 98 30 51
Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Christiane ROUSSEAU-SIMON 0556460361

SECRETAIRES:
Armelle THULLIER 06 34 30 39 43
Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81

TRESORIERE:
Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Adjte: Marie-Jo.PEYRAS 06 61 93 76 59

Commission socio-culturelle:
Chr.ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61
Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81
Marie-Josée PEYRAS 06 61 93 76 59
Christel CHAINEAUD 06 79 58 81 84

Commission urbanisme
Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51
Roger COUSINET 05 56 17 75 72
Jean-Paul TIRLOY 06 83 33 34 97
Armelle THULLIER 06 34 30 39 43
Lionel KLOTZ 06 62 92 71 52
René CANCIAN 05 56 45 75 63
André VANT HOMME 05 47 33 66 34

Comité de rédaction du journal
René CANCIAN 05 56 45 75 63
Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51
Janine BOUSQUET 05 56 45 88 17
Bernard ROSE 06 86 98 30 51
Gilbert GONZALEZ 06 65 76 94 76

VERIFICATEURS DES COMPTES:
M. BIOT, M. L'HARIDON

ACTIVITES:

SCRABBLE CLASSIQUE:
Mme MERLE 05 56 45 68 51

SCRABBLE DUPLICATE
Mme LEPIC 05 56 45 43 61

PATCHWORK:
Mme JUHEL 05 56 36 21 68
Mme MAZEAU 05 56 15 32 88

VIDE-GRENIERS
Sylvie 06 72 43 90 38

BELOTE:
TAROT:
Mme LASFARGUES 06 47 63 19 10

TRICOT:
Christiane ROUSSEAU-SIMON
05 56 46 03 61

BRIDGE
M. GAUDONNET

BOITE AUX LETTRES:
28, Av. Roger Cohé
Tél.: 05 33 48 52 42

INTERNET:
www.federation-quartiers-
pessac.com
« Fédération » → « quartiers » →
« pessac-bourg »

ADRESSE ELECTRONIQUE:
quartier.pessac-
bourg@laposte.net

RECAPITULATION DES ACTIVITES

Activités hebdomadaires :

Scrabble traditionnel: lundi et vendredi à 14h - salle de quartier,
28 avenue Roger Cohé Contacter Mme Merle 05 56 45 68 51

Scrabble duplicate: Mardi et jeudi à 13h30 à 18h- salle Léon Blum
Contacter Mme Lepic 06 84 03 58 53

Patchwork : Tous les jeudis à 14h , sauf le 3e jeudi de 10h à 17h
- salle de Quartier, 28 Av. R.Cohé
Contacter Mme Juhel 05 56 36 21 68
Mme Mazeau 05 56 15 32 88

Tarot: Mardi à 14 h
Vendredi soir à partir de 21h - salle de quartier,
28 Av. Roger Cohé
Contacter Mme Lasfargues 06 47 63 19 10
Marylène 06 61 86 28 53
Richard 06 07 52 82 94

Tricot Tous les mardis - salle Poujeau, mail Mendes France - de
13h45 à 17h30
Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61

Bridge Mercredi à 14h30 , salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé
Contacter M. Gaudonnet

Evènements 2018:

VIDE-GRENIERS: 15 avril , 10 juin , 1er juillet , 23 septembre .
(Contacter SYLVIE 06 72 43 90 38)

GOUTER :le samedi 2 juin **L'ASSEMBLEE GENERALE** : Le 3 mars

*Vous trouverez les feuilles d'info EN COULEURS dans notre site internet:
WWW.federation-quartiers-pessac.com*

Cliquer sur « quartiers » puis sur « pessac-bourg » puis sur « Journal d'informations »

QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT DE QUARTIER ?

Rappelons que notre association est ouverte à tous les habitants de Pessac centre . Elle est composée de bénévoles et œuvre dans l'intérêt des habitants auprès des administrations en participant à toutes les réunions de concertations qu'elles organisent, en soutenant certains dossiers, en répercutant les demandes et les suggestions des adhérents . Elle organise un cer-

tain nombre d'activités de loisirs (voir ci-dessus) et de manifestations (vide-greniers, etc). Elle dispose d'une boîte aux lettres postale sur la façade de la maison de quartier, 28 avenue Roger Cohé, et d'une boîte électronique (quartier.pessac-bourg@laposte.net) pour recevoir le courrier des habitants.

Il est de l'intérêt de tous que le nombre d'adhérents soit le plus important possible ... n'hésitez

Le Président

À découper ou à copier et à joindre au chèque:

ANNEE 2018

ADHESION OU RENOUELEMENT (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg, à envoyer (ou à placer directement dans la boîte au lettres) à « Monsieur le Président du Syndicat de Quartier , 28 avenue Roger Cohé, 33600 PESSAC) »

J'adhère

Je renouvelle mon adhésion

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

N° TEL.:

ADRESSE COURRIEL:

-

-

-